

RAPPORT SUR LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT



Rapport annuel 2023

Table des matières

Table des matières	i
1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS.....	2
ACCROÎTRE NOTRE NIVEAU DE PRÉVENTION ET D'ENGAGEMENT.....	2
Notre matière première : le bois	2
2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES	3
3. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES	5
Méthodologie.....	5
Analyse de la chaîne d'approvisionnement	5
Sommaire d'analyse.....	6
Évaluation des fournisseurs essentiels en 2023-2024	6
Travailleurs étrangers temporaires.....	7
4. POLITIQUES ET GOUVERNANCE	7
Politique en matière d'esclavage moderne	7
Code de conduite des fournisseurs	8
5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE.....	8
6. REMÉDIATION	8
7. FORMATION.....	9
8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ	9
9. APPROBATION ET ATTESTATION	10

1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS

ACCROÎTRE NOTRE NIVEAU DE PRÉVENTION ET D'ENGAGEMENT.

Le présent rapport porte sur **Usine Sartigan Inc**, une société par actions selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec, lors de la période de référence du 1 octobre 2022 au 29 septembre 2023.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

Usine Sartigan Inc. a retenu les services d'un tiers, **Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC)**, spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus portant sur l'atténuation des ces risques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ce rapport également disponible sur notre site web : www.sartigan.com pour l'ensemble de nos initiatives sur le développement durable et social chez **Usine Sartigan**.

Notre matière première : le bois

Fondée en 1983, **Usine Sartigan Inc** se spécialise dans la fabrication de différentes composantes de bois principalement destinées à l'industrie de la construction. Nous transformons et vendons plus de 100,000,000 de PMP de « S-P-E » par année. Nous possédons deux lignes de rabotage et nos propres séchoirs.

Notre expertise : évidemment les planches de bois de toutes les dimensions, mais également les composantes de palettes et de sommiers sur mesure, les planches à clôture et les carrés de bois.

Notre engagement : maintenir les exigences les plus élevées de l'industrie afin de conserver des relations durables avec nos clients tout en leur offrant un service à valeur ajoutée de la meilleure qualité qui soit.

Usine Sartigan Inc favorise le respect de l'environnement et est affiliée avec plusieurs partenaires et associations.

Nous comptons **90** employés permanents à notre usine et siège social situé au 888 route 269, St-Honoré de Shenley, QC, Canada G0M 1V0.

2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES

Usine Sartigan Inc est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axées sur l'amélioration de la sécurité des chaînes d'approvisionnement des entreprises privées en ce qui concerne le terrorisme. Les entités certifiées CTPAT collaborent donc avec la douane américaine afin de protéger la chaîne d'approvisionnement, identifier les failles de sécurité et mettre en œuvre des mesures de sécurité spécifiques et des plans d'action pour aligner la sécurité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Parmi les critères de sécurité à respecter, on y trouve des obligations d'effectuer certaines vérifications sur les partenaires d'affaires jugées à risque et mettre en place des mesures pour prévenir et réduire le risque de recours à l'esclavage moderne dans les activités et chaînes d'approvisionnement.

De façon générale **Usine Sartigan Inc** a pris des mesures de gouvernance au cours de la période de référence pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement basé sur les exigences du programme CTPAT.

À la suite d'un diagnostic effectué par notre équipe, assisté par le **Groupe Conseil C-TPAT Inc** nous avons établi un plan d'action et identifié de nouvelles mesures d'atténuation qui bonifieront nos façons de faire visant à prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, telles que:

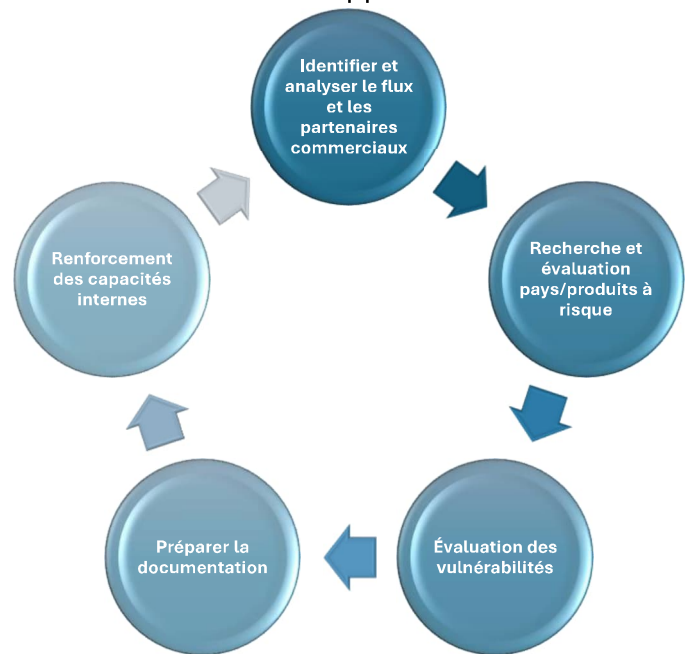
- Création d'un comité directeur comptant un membre de la direction, du département des approvisionnements, des Ressources humaines et dont le mandat consiste à déterminer les répercussions et évaluer l'efficacité de la structure de gouvernance, des politiques et des procédures pour contrer les risques de travail forcé ou de travail des enfants.
- Réalisation d'évaluations fondées sur la diligence raisonnable dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement pour repérer, traiter et atténuer d'éventuels risques dont entre autres un recensement annuel et l'évaluation en continu de nos fournisseurs Tier 1 les plus importants.
- Élaboration de notre code de conduite des fournisseurs et bonification de nos questionnaires qui sont envoyés aux fournisseurs jugés critiques dans le cadre de notre programme CTPAT. Ceci nous permettra de mieux cerner les points les plus vulnérables dans nos activités et chaînes d'approvisionnement liées à l'esclavage moderne.
- Établissement d'une clause de conformité sur nos bons de commande, afin de sensibiliser nos fournisseurs, mais visant surtout à renforcer notre position stricte quant à l'interdiction de toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.
- Examen des politiques et procédures de recrutement internes pour veiller à ce que **Usine Sartigan Inc** recrute le personnel de manière volontaire.

3. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie

L'analyse de risque en 5 étapes de Groupe Conseil C-TPAT est basée sur la méthode éprouvée du programme CTPAT et adaptée à l'évaluation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement. Voici les 5 étapes de cette analyse;

- *Identifier et analyser le flux et les partenaires commerciaux des diverses chaînes d'approvisionnement.*
- *Effectuer une évaluation des pays et/ou produits à risque et mener des recherches selon des sources ouvertes.*
- *Effectuer une évaluation de la vulnérabilité.*
- *Préparer la documentation; plan d'action, l'analyse de risque et les procédures.*
- *Renforcement des capacités internes*



Analyse de la chaîne d'approvisionnement

Nous procédons à un diagnostic approfondi des achats internationaux directs, en commençant par analyser les entrées de douane au Canada ainsi que l'authenticité des certificats d'origine. Cette analyse est complétée par une évaluation des achats, tant locaux qu'internationaux, effectués via des distributeurs impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement. Sur cette base, nous élaborons des recommandations stratégiques et déployons des plans d'action ciblés pour éradiquer le travail forcé et le travail des enfants dans toutes nos opérations et chaînes d'approvisionnement. Notre objectif est de garantir une conformité éthique et légale à travers toutes nos activités commerciales, renforçant ainsi notre engagement envers une responsabilité sociale d'entreprise rigoureuse.

Usine Sartigan Inc se procure la majorité de ses marchandises, pièces, équipements et matières premières auprès de fournisseurs nord-américains totalisant 100% de son approvisionnement lorsqu'il est l'importateur officiel.

Fournisseurs Tier1



Tableau représentatif de la distribution de l'emplacement de l'ensemble de nos fournisseurs lorsque Sartigan Inc. est l'importateur officiel.

Sommaire d'analyse

Nous évaluons que notre chaîne d'approvisionnement d'intrants directs au niveau Tier1 pour la fabrication de nos produits qui proviennent en totalité de l'Amérique du Nord comme étant à faible risque et qu'aucun travail forcé ou travail des enfants ne sont identifiés dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.

Usine Sartigan s'efforce de déterminer de nouveaux risques en analysant les pays d'origine des fournisseurs Tier2. Nous sommes conscients que notre analyse nécessite des améliorations pour cibler les risques sur une base continue et de rester vigilant dans notre processus de vérification.

Évaluation des fournisseurs essentiels en 2023-2024

Nous évaluons nos fournisseurs jugés critiques lors de nos analyses de risques avec notre certification CTPAT axés sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement et logistique et notre questionnaire complet sur l'esclavage moderne devra être rempli par nos fournisseurs critiques qui nous permettront de mieux identifier les risques de notre chaîne d'approvisionnement à la suite de notre révision interne.

Travailleurs étrangers temporaires

Usine Sartigan Inc embauche de la main-d'œuvre étrangère et réduit ses risques en ayant en place un processus d'embauche rigoureux et en faisant exclusivement affaire avec des agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires qui ont un permis délivré au Québec par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et du travail (CNESST). Nous validons le permis des agences de recrutement sur une base annuelle.

Notre entreprise s'engage à respecter les droits de la personne qui protège tous les travailleurs, y compris les travailleurs étrangers temporaires qui ont les mêmes droits et protections que les Canadiens et les résidents permanents.

4. POLITIQUES ET GOUVERNANCE

Nous allons bonifier nos politiques visant à protéger les droits de la personne et à prévenir le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Nous allons établir une structure de gouvernance spécifiquement conçue pour renforcer l'application de ses politiques contre le travail forcé et le travail des enfants. Notre comité directeur sur l'esclavage moderne surveillera ces pratiques, assurant une gestion rigoureuse des risques. Ces efforts seront intégrés dans l'ensemble des activités de **Usine Sartigan Inc** avec un suivi continu pour garantir l'efficacité des mesures prises alignées sur les standards élevés de gouvernance de notre entreprise et les exigences réglementaires.

Politique en matière d'esclavage moderne

Usine Sartigan Inc affiche une tolérance zéro pour l'esclavage moderne dans ses activités, ses chaînes d'approvisionnement, et s'engage à préserver la dignité humaine et promouvoir l'égalité au sein de notre entreprise et auprès de nos partenaires commerciaux. Nous croyons fermement que le développement économique et le progrès social sont indissociables. Cet engagement se manifestera dans notre Politique sur l'esclavage moderne, qui s'inspire des meilleures pratiques et normes internationales.

Code de conduite des fournisseurs

Usine Sartigan Inc travaille à l'élaboration d'un processus clair et opérationnel pour cerner les fournisseurs à risque de notre chaîne d'approvisionnement, et leur faire parvenir un questionnaire d'évaluation sur l'esclavage moderne. Notre code de conduite adressé à nos fournisseurs exigera de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables dans tous les lieux où ils exercent leurs activités et interdit l'utilisation de l'esclavage moderne sous toutes ces formes.

Ce code devra être signé et une clause sera ajoutée à chacun de nos bons de commande imposant les mêmes engagements de leur part.

Nos employés en interaction avec les fournisseurs seront tenus de signaler tout comportement potentiellement illégal ou contraire à l'éthique qui pourrait attirer leur attention, y compris la présence d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.

5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Usine Sartigan Inc s'appuie sur son leadership et sa gouvernance bien établis, des standards de conformité stricts, de son code de conduite en développement destiné aux fournisseurs pour garantir la protection des droits de ses clients, employés, et des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement envers les droits de la personne découle d'une conviction profonde en l'importance de l'intégrité et de l'éthique, visant à créer un environnement de travail sûr et inclusif pour tous les intervenants.

Usine Sartigan Inc est fermement déterminée à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants de ses chaînes d'approvisionnement en effectuant des évaluations rigoureuses basées sur la diligence raisonnable pour identifier, traiter, et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux violations des droits de la personne. Notre approche comprendra des audits périodiques, des formations continues, et des mécanismes de signalement robustes pour garantir une surveillance constante et une amélioration continue de nos pratiques éthiques.

6. REMÉDIATION

Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de ne déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables.

7. FORMATION

Actuellement, la formation sur le travail forcé et le travail des enfants est partiellement couverte dans le cadre des formations de conformité au programme CTPAT des douanes américaines. À partir de 2024, des formations seront proposées pour familiariser nos employés avec nos politiques et nos pratiques afin de lutter contre l'esclavage moderne.

L'objectif est de préparer nos employés à assumer notre responsabilité collective de respecter et protéger les droits de la personne, contribuant ainsi à l'effort global d'éradication de toute forme d'esclavage moderne.

8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Pour l'année 2023, **Usine Sartigan Inc** a entrepris des mesures d'atténuation en réponse aux exigences du programme CTPAT des douanes américaines en prenant compte des fournisseurs Nord-Américain direct de sa chaîne d'approvisionnement menant à la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement.


Cependant pour minimiser et prévenir les risques de travail forcé et de travail des enfants de manière plus étendue à l'ensemble de nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, nous mettons en place notre processus d'amélioration continu à l'intérieur de notre programme dédié à la lutte contre l'esclavage moderne.

Ce qui nous permettra de vérifier l'efficacité de nos initiatives, dont entre autres; la supervision de notre comité directeur, nos audits périodique, de notre révision annuelle de l'analyse de risque et de nos indicateurs de suivis avec l'avancement des mesures correctives identifiées, et de l'intégration des notions d'esclavage moderne à même notre processus de sélection des fournisseurs, du nombre de fournisseurs évalués annuellement, de l'engagement de la haute direction, du nombre d'employés sensibiliser.

9. APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier **Usine Sartigan Inc.**



Steve Roy

Président

Le 24 mai 2024